



Procès-verbal

Réunion du Conseil des Suisses de l'étranger, 23 mars 2019

Lieu **Hôtel de ville de Berne, salle du Grand Conseil
Rathausplatz 2, 3011 Berne**

Horaire **de 9h00 à 18h10**

Ordre du jour

1. Détermination du quorum
2. Définition du temps de parole
3. Procès-verbal de la réunion du 10 août 2018
4. Informations
 - 4.1. Comité – Direction – DFAE
 - 4.2. Intergroupe parlementaire
5. Élection d'un nouveau membre de l'intérieur: représentant de swissinfo (Peter Zschaler succède à Peter Schibli)
6. Élection du président de séance
7. Rapport annuel 2018 de l'OSE – Approbation
8. Bilan et compte de résultat au 31.12.2018 / Rapport de révision – Approbation
9. Budget 2019
10. Décharge
 - 10.1. Au Comité
 - 10.2. A la Direction
11. Modifications du règlement de l'OSE
12. Priorités de l'OSE pour 2019
13. Forum de discussion (modération de la discussion: Roger Sauvain, vice-président)

14. Thèmes politiques: situation actuelle
 - 14.1. Accord-cadre entre la Suisse et l'UE
 - 14.2. Vote électronique
 - 14.3. Problématique bancaire
 - a) Généralités
 - b) «Égalité d'accès aux services de PostFinance pour les Suisses de l'étranger et de l'intérieur» – Proposition John McGough

15. AVS: situation actuelle et conseils pratiques
 - 15.1. Rencontre du 23.01.2019 entre l'OSE et l'OFAS
 - 15.2. Caisse suisse de compensation: conseils pratiques
(Exposé de Bea van Gessel, cheffe de la division Prestations AVS, Centrale de compensation CdC)

16. Élections fédérales 2019
 - 16.1. Manifeste électoral de l'OSE
 - 16.2. Recommandations de vote de l'OSE
 - 16.3. Informations: www.aso.ch/fr/politique/elections-2019

17. Préparation des élections 2021 du CSE
 - 17.1. Groupe de travail Muheim «Représentativité du CSE» – Rapport
 - 17.2. Planification générale
 - 17.3. Groupe Croset: situation actuelle

18. Monument commémoratif des victimes suisses du national-socialisme
 - 18.1. Contexte historique
(Exposé de Gregor Spuhler, responsable des archives d'histoire contemporaine, EPF Zurich)
 - 18.2. Ancrage conceptionnel (Remo Gysin)

19. «Création de valeur avec les Suissesses et les Suisses de l'étranger» – Proposition Knoblauch

20. Événements 2019 de l'OSE
 - 20.1. Congrès du 16 au 18 août 2019 à Montreux
 - 20.2. Fête des Vignerons le 25 juillet 2019 à Vevey

21. Archivage des documents des associations suisses (point supprimé de l'ordre du jour)

22. Reconnaissance en tant que club associé
 - 22.1. Tucson Swiss Club
 - 22.2. Pro Ticino Spagna Andorra Portogallo

23. Divers

Remarque: ce procès-verbal est un résumé. Pour des informations détaillées, consultez l'enregistrement de la retransmission en direct sur notre chaîne YouTube.

Matinée: https://www.youtube.com/watch?time_continue=3274&v=fhsK6aaqGcA

Après-midi: <https://www.youtube.com/watch?v=QufWva3N-Rg>

Ouverture de la séance / accueil par le président

Remo Gysin, président de l'OSE, ouvre la séance.

Il souhaite la bienvenue à tous pour cette réunion du CSE à l'Hôtel de ville de Berne.

Il salue en particulier Madame Simone Flubacher, déléguée aux relations avec les Suisses de l'étranger et représentante du DFAE lors de cette réunion, Monsieur Jacques-Simon Eggly, président d'honneur, ainsi que Monsieur Rudolf Wyder, membre d'honneur.

Les noms des absents, excusés, ne sont pas tous cités. L'absence du Club suisse de Barcelone s'explique par des questions formelles, la succession de sa représentation au sein du Conseil n'étant pas réglée.

Remo Gysin indique que le point 21 de l'ordre du jour «Archivage des documents des associations suisses» et, ce faisant, l'exposé d'Alain Dubois, sont annulés pour raisons familiales.

Remo Gysin annonce la proposition de Monsieur Brunner «Recherche de consensus – une nouvelle méthode de prise de décision en présence d'options multiples».

Le comité rejette cette proposition, estimant qu'il ne s'agit pas d'un thème spécifique au Conseil des Suisses de l'étranger et qu'elle n'a donc pas sa place à l'ordre du jour d'une réunion dudit Conseil. Monsieur Brunner est prié de retirer sa proposition, les délégués de refuser que sa proposition soit portée à l'ordre du jour.

Décision

Le Conseil décide à une grande majorité, et 2 voix contre, de ne pas traiter la proposition de Monsieur Brunner.

Décisions

- L'ordre du jour est adopté tacitement.
- Les trois scrutateurs proposés Rudolf Wyder, Jean-Paul Aeschlimann et François Major sont désignés tacitement.

1. Détermination du quorum

81 représentants des 127 sièges du Conseil sont occupés. Le quorum requis est atteint.

Décision

Le Conseil prend acte que le quorum est atteint.

2. Définition du temps de parole

Le programme est très serré. Le temps de parole est donc limité à trois minutes maximum. Les participants sont priés de faire preuve de discipline.

3. Procès-verbal de la réunion du 10 août 2018

Simone Flubacher, Daniel Plumet et Käti Lyon-Villiger ont proposé des modifications, qui ont toutes été acceptées.

Décision

Le Conseil approuve à une grande majorité le procès-verbal mis à jour.

4. Informations

4.1. Comité – Direction – DFAE

Ariane Rustichelli donne des informations sur l'exposition «La Suisse ailleurs», organisée au Forum de l'histoire suisse à Schwyz du 13 avril au 29 septembre 2019. Cette exposition raconte en effet l'histoire des émigrants et de l'OSE.

Les délégués trouveront dans leur dossier une carte postale faisant référence au livre «Nach Ohio», dans lequel Benedikt Meyer évoque le destin de sa grand-mère, partie seule aux États-Unis en 1891, à l'âge de 19 ans.

Simone Flubacher salue l'assemblée. Elle transmet les meilleures salutations du chef du département et de celui de la Direction consulaire (DC), Monsieur Johannes Matyassy, qui participera plus tard à la discussion via Skype.

L'intervention de Madame Flubacher porte sur la rétrospective 2018 et sur les objectifs de la DC en 2019.

760 000 Suissesses et Suisses vivaient à l'étranger en 2018.

Le 28 mars 2019, l'Office fédéral de la statistique publiera pour la deuxième fois les données sur les Suisses de l'étranger. Des informations et une banque de données interactive seront disponibles sur les sites web de l'OFS et du DFAE à compter de cette date.

Près de 90 représentations fournissent des prestations consulaires tout autour du globe.

En 2018, quelque 17 000 demandes ont été traitées via le guichet électronique. Plus de 224 000 Suisses de l'étranger lisent la «Revue Suisse» en ligne. Les représentations à l'étranger ont délivré en tout 62 350 pièces d'identité (passeports et cartes d'identité). Plus de 22 000 dossiers d'état civil ont été traités. 8000 jeunes Suisses et Suissesses ont célébré leur majorité. 39 représentations ont organisé des fêtes pour ces jeunes citoyens.

Un site web informe ces derniers de leurs possibilités, droits et devoirs.

Pour soutenir les représentations, la DC a réalisé un film en collaboration avec Présence Suisse, et propose de petits cadeaux à distribuer lors des fêtes organisées pour les jeunes citoyens. Le message central, «Stay in touch», est aussi important pour les associations, l'échange mutuel s'avérant bénéfique.

Le chef de la DC, Johannes Matyassy, a pris ses fonctions il y a maintenant 230 jours. Il juge son travail varié et passionnant. La numérisation va continuer d'occuper la DC. Toutefois, il accorde une grande importance à la qualité des contacts personnels. Il s'agit maintenant de découvrir dans quelle mesure la numérisation peut s'avérer bénéfique pour vous en tant que clientes et clients, et de continuer à entretenir les contacts personnels là où ils jouent un rôle de premier ordre.

Les objectifs de la Direction consulaire sont les suivants:

dans le cadre du processus de réflexion pour la définition des grands axes de la politique étrangère à l'horizon 2028, les offres numériques seront développées. La formation continue et le profil des professions consulaires seront (re-)définis. Une nouvelle application pour les voyages est également prévue. Les informations pour les jeunes citoyens viendront par ailleurs s'ajouter à celles destinées aux familles à l'étranger.

L'unité Relations avec les Suisses de l'étranger, dirigée par Madame Flubacher, est à votre service et se réjouit de collaborer avec vous.

⇒ La présentation PowerPoint de Madame Flubacher est à la disposition des délégués dans le cloud.

Remo Gysin remercie Madame Flubacher et le DFAE pour leur coopération placée sous le signe de l'ouverture et de la confiance.

4.2. Intergroupe parlementaire

Claudio Zanetti évoque le petit-déjeuner organisé avec l'«intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger», qui a eu lieu le 6 mars 2019, au cours de la première semaine de la session de printemps. Les thèmes importants abordés dans ce cadre étaient le vote électronique, l'abandon du système genevois et les interventions parlementaires relatives à PostFinance. Les actions de l'OSE en vue des élections fédérales 2019 ont également été évoquées.

5. Élection d'un nouveau membre de l'intérieur: représentant de swissinfo (Peter Zschaler succède à Peter Schibli)

Après une entrée en matière de Remo Gysin, Peter Zschaler, directeur adjoint de swissinfo, se présente brièvement. Madame Bieler, la nouvelle directrice de swissinfo, l'a prié d'être candidat et de représenter le service international (SSR-SRG) au sein du CSE. swissinfo a fêté son vingtième anniversaire à la fin mars 2019. Une nouvelle application livrant des informations aux Suisses de l'étranger est en cours de réalisation et devrait être disponible lors du congrès du mois d'août 2019. Les Suisses de l'étranger sont toujours la priorité du service d'information international.

Décision

Peter Zschaler est élu délégué par 79 voix et 2 abstentions.

6. Élection du président de séance

Remo Gysin propose que Jacques-Simon Eggly soit le président de séance.

Décision

Le Conseil élit Jacques-Simon Eggly président de séance à l'unanimité.

7. Rapport annuel 2018 de l'OSE – Approbation

Il n'y a pas de questions au sujet du rapport annuel.

Décision

Le Conseil adopte le rapport annuel 2018 à une très large majorité et une abstention.

8. Bilan et compte de résultat au 31.12.2018 / Rapport de révision – Approbation

9. Budget 2019

Peter Wüthrich propose de regrouper les points 8 et 9 de l'ordre du jour. Le Conseil est d'accord.

Peter Wüthrich présente le bilan et le compte de résultat:

- Le bilan est solide.
- Le compte de résultat se solde par un montant nul, sans perte, comme le prévoyait le budget.
- À moyen et long terme, l'OSE doit toutefois s'efforcer d'augmenter ses réserves afin d'améliorer ainsi sa marge de manœuvre. Des réserves inférieures à 10% du chiffre d'affaires ne lui permettent pas de se lancer dans des projets d'envergure.
- L'OSE doit dialoguer avec le DFAE dans le but d'augmenter la subvention générale. À l'avenir, les coûts d'édition de la Revue Suisse doivent être entièrement couverts par la Confédération, ce qui ne sera pas encore le cas en 2019 si l'on tient compte des coûts complets.

Remo Gysin remercie Peter Wüthrich, trésorier et membre du Comité, Ariane Rustichelli, directrice, ainsi qu'Attila Kiskéry, comptable, pour leur précieux travail.

Décision relative au bilan, au compte de résultat 2018 et au rapport de révision

Le bilan, le compte de résultat 2018 ainsi que le rapport de révision sont adoptés un à un par le Conseil. Il y a une abstention.

Décision relative au budget 2019

Le Conseil adopte le budget 2019 avec une abstention et une voix contre.

10. Décharge

Jacques-Simon Eggly, président d'honneur explique que les statuts du CSE prévoient à l'article 9f que les délégués octroient une décharge au Comité et à la Direction de l'OSE. Il prie le Conseil d'accorder cette décharge pour l'exercice 2018.

10.1. Au Comité

Décision

Le Conseil octroie la décharge au Comité avec une large majorité et une abstention.

10.2. À la Direction

Décision

Le Conseil octroie la décharge à la direction avec une large majorité et une abstention.

Remo Gysin remercie le Conseil de sa confiance.

11. Modifications du règlement de l'OSE

Article 4, alinéa 1

Décision

Le Conseil accepte l'adaptation de l'article 4, alinéa 1, à l'unanimité.

Article 5, alinéas 1 et 2, ainsi qu'article 9

Les nombreux commentaires des délégués montrent qu'une discussion substantielle devrait avoir lieu au sujet de l'article 5 en lien avec le projet d'élection directe du CSE.

Décision

Suite à la discussion, le traitement des articles 5 et 9 est suspendu, respectivement reporté au point de l'ordre du jour 17.1 «Groupe de travail Muheim – Représentativité du CSE – Rapport», pour être abordé avec celui-ci.

Article 11, alinéa 4

Décision

Le Conseil accepte l'adaptation de l'article 11, alinéa 4, à l'unanimité.

Article 11, alinéa 5

Décision

Le Conseil décide à une large majorité de laisser l'article 11, alinéa 5 tel quel.

Article 12

Décision

Le Conseil accepte l'adaptation de l'article 12 à une grande majorité.

Article 17

Décision

Le Conseil accepte l'adaptation de l'article 17 à une grande majorité.

Article 18, alinéa 3

Décision

Le Conseil accepte la suppression de l'article 18, alinéa 3 à une grande majorité.

Article 18, alinéa 4

Décision

Le Conseil accepte la suppression de l'article 18, alinéa 4 à une grande majorité.

Article 20, let. c

Marcel Grossenbacher aimerait que le mot «et» soit supprimé.

Décision

Le Conseil accepte l'adaptation de l'article 20 de cette manière.

12. Priorités de l'OSE pour 2019

Ariane Rustichelli indique que l'OSE a trois genres d'objectifs généraux: institutionnels, internes et politiques.

Nous travaillons avec l'entreprise Vogt-Schild Druck pour réaliser la «Revue Suisse». Ariane Rustichelli remercie le rédacteur en chef Marc Lettau et son équipe. La qualité de la «Revue Suisse» est très importante, raison pour laquelle un contrat a été signé avec une nouvelle agence de traduction.

Les trois sites Internet de l'OSE (OSE, «Revue Suisse» et SwissCommunity) doivent être réunis. Le Comité a chargé la directrice de mener ce projet à bien. En mai 2019, il décidera, par voie de circulaire, à quelle agence confier sa réalisation.

Beat Knoblauch: le capital de base de l'OSE doit être augmenté. Le budget 2019 est serré et ne permet pas d'organiser des activités de grande ampleur. Les fonds provenant de la Confédération doivent être plus importants.

Décision

La proposition Knoblauch est acceptée à titre d'objectif supplémentaire à une grande majorité.

Rudolf Wyder: en 2019, la question de la libre-circulation des personnes se pose. Une initiative a été déposée. L'OSE doit se prononcer sur ce sujet, sans perdre de vue qu'il présente plusieurs facettes.

François Baur: un grand nombre de Suissesses et de Suisses vivent actuellement à l'étranger. Sur ces 775 000 personnes, 455 000 sont établies dans un pays de l'UE. 72% d'entre elles ne possèdent qu'un passeport suisse. Si la libre-circulation des personnes est supprimée, la situation pourrait devenir problématique pour les Suisses de l'étranger.

Remo Gysin: il n'y a pas encore eu de discussion et l'ASO n'a pas encore pris position. Il est encore trop tôt.

Claudio Zanetti: une décision ne peut pas être prise à l'heure actuelle. Elle ne serait juridiquement pas valable.

Laurent Wehrli: l'initiative a été déposée mais n'a pas encore été traitée par le Parlement. Ce sera le cas en septembre 2019 seulement, voire même plus tard. Le Parlement doit d'abord délibérer sur ce sujet, qui pourrait être porté à l'ordre du jour de la réunion du 16 août 2019. Concernant le Brexit, il existe plusieurs variantes impliquant un accord ou pas d'accord avec l'UE. La Confédération a déjà signé deux accords, approuvés par le Conseil des États et le Conseil national.

Franz Muheim: il existe déjà un accord entre la Suisse et la Grande-Bretagne, peu importe l'issue du Brexit.

John McGough: le sujet devrait être porté à l'ordre du jour de la réunion du 16 août 2019.

Remo Gysin: nous mettrons l'accent sur ce sujet lors de la prochaine réunion du 16 août 2019.

Décision

Le Conseil décide, à une grande majorité et une voix contre, que l'OSE doit prendre position sur la libre-circulation des personnes. Le document «Objectifs 2019» sera adapté en conséquence.

Décision

Le Conseil accepte les objectifs, respectivement les priorités 2019 dans leur version modifiée.

13. Forum de discussion (direction de la discussion: Roger Sauvain, vice-président)

Beat Knoblauch, Australie, remercie Simone Flubacher, qui a participé à la manifestation du Club Océanie en septembre 2018. La Conférence des Présidents du Swiss Club Océanie sera organisée en septembre 2020. Tant le président de l'OSE que le DFAE sont invités à y assister. Malheureusement, les informations sur l'exposition «La Suisse ailleurs» au Musée national de Schwyz n'ont pas atteint toutes les personnes concernées. Les associations n'ont pas eu l'occasion de s'impliquer.

Remo Gysin: la directrice et lui-même ont collaboré avec le musée. L'OSE a récemment reçu des prospectus et des invitations. L'exposition est visible du 13 avril au 29 septembre 2019.

Cruder de Constantin, Argentine: le lobbying de l'OSE n'est pas suffisant. Les parlementaires devraient utiliser leurs contacts personnels pour se faire une meilleure idée des préoccupations des Suisses de l'étranger. Les concitoyens et les délégués doivent avoir la possibilité d'entrer en contact avec les Suisses de l'étranger. Les concitoyens à l'étranger doivent être mobilisés. Le matériel dans la présentation du DFAE pourrait être utilisé à cette fin.

Erich Bloch, Israël, demande combien de Suissesses et de Suisses de l'étranger sont immatriculés.

Remo Gysin souhaite la bienvenue à Johannes Matyassy. Connecté via Skype, il est là pour répondre aux questions.

Nathalie Chuard, Grande-Bretagne: 500 adolescents suisses vivent en Angleterre, il faudrait donc lancer une fête pour les jeunes citoyens. Madame Chuard espère récolter des informations à ce sujet et souhaite un échange enrichissant durant la pause de midi.

Johannes Matyassy salue l'assemblée et remercie le technicien ayant rendu possible cette transmission. Il est heureux des propos de Monsieur Knoblauch. Madame Flubacher et son équipe participent volontiers aux événements, en fonction de leurs possibilités. Il s'agit d'une activité importante et utile.

Concernant le lobbying, il ajoute qu'une conférence des ambassadeurs intitulée «Botschafter bei den Leuten (Les ambassadeurs chez les gens)» sera organisée en août/septembre par le DFAE. À cette occasion, les ambassadeurs se rendront dans leur région accompagnés de jeunes ambassadeurs. Ils seront ainsi plus proches et auront aussi l'occasion de parler des Suisses de l'étranger.

Concernant les personnes en droit de voter: près de 170 000 personnes sont immatriculées.

Concernant la fête pour les jeunes citoyens: la Direction consulaire propose des «Best Practices» en vue d'échanges d'idées. Les fêtes pour jeunes citoyens pourraient par exemple être couplées à celle du 1^{er} août et les invitations élargies aux jeunes âgés de 18 à 20 ans.

Daniel Plumet, France, aimerait aborder le thème de la guerre et des armes suisses. Les ventes d'armes doivent être libéralisées. Quelle est la position du DFAE et de l'OSE? Qu'en est-il de l'image de la Suisse?

Johannes Matyassy: le Conseil fédéral a décidé que certaines armes pouvaient être livrées dans des pays en proie à une guerre civile. Il ne s'agit cependant pas d'une libéralisation. Le Conseil fédéral a suivi la discussion et le DFAE examine, au cas par cas, la position momentanée. Les discussions ont influencé les réflexions du Conseil fédéral.

Adrian Brunner, Monaco, pose une question à Peter Zschaler de swissinfo: de plus en plus de contenus sont disponibles sur les appareils mobiles. Est-il aussi prévu de publier une vidéo informant les jeunes afin de les protéger de l'électrosmog. Faut-il brancher son téléphone portable et sa tablette au réseau électrique plutôt qu'au wifi? swissinfo a-t-elle clarifié la situation afin de savoir si sa responsabilité pouvait être engagée en cas de dommages?

Peter Zschaler, Suisse: renvoie aux contenus de la télévision suisse en matière de protection des mineurs et de wifi. Ces sujets ne sont pas des thèmes prioritaires pour swissinfo. Chaque individu est responsable de sa propre utilisation d'appareils électroniques.

Pierino Lardi, Venezuela: souhaitait envoyer une invitation pour la fête du 1^{er} août à tous les Suisses du Venezuela, mais le consulat a refusé de lui remettre les adresses électroniques.

Johannes Matyassy: dans certains cas, c'est l'ambassade qui envoie les invitations. Ce serait une possibilité. Les ambassades peuvent être enjointes de soutenir les associations. Il convient toutefois de ne pas perdre la sécurité et la protection des données de vue.

Constantin Kokkinos, Grèce: il souhaite pouvoir informer les Suisses de l'étranger sur place en vue des élections 2019. Le DFAE peut-il mettre du matériel à disposition dans ce but?

Johannes Matyassy: le DFAE prend volontiers note de cette demande. Il existe en partie du matériel dans les ambassades. Et swissinfo informe également.

Victor Weiss, Israël: une rencontre avec l'«intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger» a eu lieu jeudi. Des incidents violents ont lieu tout autour du globe, comme l'a récemment montré l'attentat dans une mosquée en Nouvelle-Zélande. À ce jour, la Suisse est épargnée, mais nous sommes assis sur une bombe à retardement. Victor Weiss a rédigé un document de travail sur ce thème et souhaiterait l'envoyer à tous les délégués. Le but est de créer un groupe de travail et de propager les valeurs de la Suisse. Les participants devraient être issus de différents horizons. Il demande à pouvoir distribuer ce document.

Ariane Rustichelli: la distribution sera effectuée avec plaisir. L'OSE enverra le document de travail de Monsieur Weiss à tous les délégués du CSE. Ceux qui sont intéressés à collaborer au groupe de travail peuvent contacter Monsieur Weiss directement. L'OSE le prie d'informer le CSE et l'OSE de l'évolution du projet.

Membre du Conseil en Allemagne: les chiffres servant à calculer les rentes ne sont pas relevés correctement. Ce problème existe-t-il aussi pour la caisse maladie et l'OSE propose-t-elle son aide?

Johannes Matyassy: souhaite intervenir sur le thème soulevé par Victor Weiss, jugé important. La question est en effet de savoir quand la Suisse est aussi susceptible d'être touchée. L'idée et la proposition sont bonnes.

Concernant les calculs de la caisse maladie, il n'est malheureusement pas en mesure d'apporter son aide.

Max Petitjean, Japon: quelle est l'attitude de la Suisse à l'égard des personnes qui reviennent au pays mais dont les enfants n'ont pas de passeport suisse? Quelles sont les règles en la matière? Il cite l'exemple de l'ambassade de Suisse au Japon qui a déménagé pendant Fukushima.

Johannes Matyassy: il existe un plan pour évacuer les Suisses dans chaque ambassade. Nous dépendons toutefois des moyens des autres pays. La marge de manœuvre de la Suisse est limitée. L'ambassade de Suisse à Fukushima a été évacuée. Concernant les enfants sans passeport: cette question doit d'abord être clarifiée au sein du DFAE.

Patrick Wyss, Mexique: aimerait souligner l'importance des propos de Constantin Kokkinos. Les contacts entre l'OSE et les citoyens sur place doivent être intensifiés. Au Mexique, il est possible de voter directement par voie électronique, différentes initiatives ont lieu en ce sens. Un site Internet général est réalisé avec le soutien de l'ambassade suisse. Les Suisses peuvent prendre contact avec l'association. Le financement est toutefois un problème. En été 2019, Monsieur Wyss aimerait présenter les efforts entrepris.

Urs Stirnimann, Émirats Arabes Unis: l'exposition universelle aura lieu à Dubaï du 20 octobre 2020 au 10 avril 2021. Il serait bien qu'une réunion régionale ait lieu ou qu'une délégation de l'OSE puisse participer.

Johannes Matyassy ne peut que soutenir cette idée.

Max Hausammann, Allemagne: les calculs des cotisations à l'assurance maladie sont erronés et trop élevés. Les montants versés sont trop importants et ce n'est certainement que la partie immergée de l'iceberg. Ce point est très important. L'OSE peut-elle apporter son aide?

Remo Gysin s'occupera volontiers de cette thématique et demande à Max Hausammann de rédiger une note à ce sujet.

Tim Guldimann, Allemagne: une rencontre est organisée à Fribourg-en-Brigau. Monsieur Kühni évoquera le sujet de l'AVS/AI. Monsieur Guldimann déposera des requêtes concrètes à Montreux.

Remo Gysin remercie les intervenants pour leurs questions et leurs contributions. Il adresse aussi sa reconnaissance à Roger Sauvain, qui a dirigé la discussion. Enfin, il remercie Johannes Matyassy d'avoir participé.

14. Thèmes politiques: situation actuelle

14.1. Accord-cadre entre la Suisse et l'UE

Trois vidéos de la RTS Radio Télévision Suisse sur le thème de l'accord-cadre ont été diffusées dans le but d'attirer l'attention sur cette problématique:

<https://www.rts.ch/info/suisse/10262336-l-accord-cadre-pour-les-nuls-trois-fois-deux-minutes-pour-tout-comprendre.html>

Ariane Rustichelli cède la parole aux représentants des cinq partis gouvernementaux, afin qu'ils exposent la position de leur parti à ce sujet.

Martin Naef, conseiller national, PS

Le PS est ouvert à l'Europe et favorable à un «Oui» à l'accord-cadre. Des questions restent cependant sans réponse. La protection des salaires est essentielle. Il faut que ce soit «l'un comme l'autre» et non «l'un ou l'autre».

Filippo Lombardi, conseiller aux États, PDC

Le PDC est d'avis que la voie bilatérale est nécessaire. La Suisse ne peut pas l'éviter: un accord-cadre institutionnel est incontournable. Le résultat des négociations avec l'UE n'est pas encore satisfaisant. Il faut répéter que l'UE est d'avis qu'il n'y aura pas de négociations ultérieures. La révision de l'accord de libre-échange est un point resté ouvert, comme la limitation des aides de l'État et le règlement des litiges par un tribunal arbitraire. La fraction du PDC a exigé du Conseil fédéral un mécanisme pour qu'une base légale règle le droit de participation.

Laurent Wehrli, conseiller national, PLR

Le PLR soutient le contrat cadre. Le parti adopte cette position en raison de sa pertinence pour l'économie suisse. Le contrat cadre est important pour l'économie dans son ensemble et pas seulement pour les exportations et les nombreuses places de travail qui en dépendent en Suisse. Il attire l'attention sur le fait que différents points doivent être clarifiés, parmi lesquels la protection des salaires et les mesures d'accompagnement.

Claudio Zanetti, conseiller national, UDC

L'UDC est clairement opposée à l'accord-cadre. L'UE souhaite cet accord. Le droit européen doit être repris par la Suisse. En cas de refus, l'UE peut imposer des mesures de compensation (sanction). Des améliorations substantielles ne seront pas possibles.

14.2. Vote électronique

Remo Gysin remercie tous ceux qui ont participé à la pétition pour le vote électronique. L'activité de certaines associations était perceptible et a contribué à récolter les 11 000 signatures qui ont été remises à la Chancellerie fédérale le 30 novembre 2018.

Ariane Rustichelli: la Poste a lancé un test le 12 mars 2019 pour tester la résistance du système de vote électronique face aux tentatives de piratage. Un problème a été constaté à cette occasion. Une discussion entre l'OSE et la Chancellerie fédérale est prévue la semaine prochaine. D'autres informations à ce sujet seront communiquées lors de la réunion d'août 2019.

Claudio Zanetti: le vent a bien tourné. Les jeunes partis, hormis le PDC, ont demandé un moratoire. La lacune dans le système de la Poste a déjà été découverte il y a deux ans.

Il a déposé une motion à ce sujet. La documentation et la carte de légitimation doivent pouvoir être expédiées par voie électronique puis imprimées, complétées et renvoyées par la poste.

14.3. Problématique bancaire

a) Généralités

Remo Gysin: des prestations bancaires ne sont toujours pas accessibles aux Suisses de l'étranger, soumis à des restrictions. Les banques suisses doivent tenir compte du risque relatif au pays. Il en résulte un devoir de diligence accru et des coûts plus élevés, sans pour autant justifier des frais excessifs. Diverses interventions ont eu lieu ces dernières années, sans succès. En 2017 et au début 2018, des rencontres ont été organisées avec les banques importantes pour le système. La communication d'expériences personnelles à la direction de l'OSE reste importante. Cette mesure doit notamment aussi servir à améliorer nos relations avec la Banque Cantonale de Genève BCGE.

b) «Égalité d'accès aux services de PostFinance pour les Suisses de l'étranger et de l'intérieur»

Proposition John McGough

John McGough: les Suisses de l'étranger sont chicanés et discriminés par les banques et la poste. Il est nécessaire d'avoir un compte en Suisse et l'accès devrait être assuré.

Remo Gysin: l'OSE comprend que l'attitude de PostFinance irrite puisqu'elle viole les droits individuels. Un avis de droit suivi d'une plainte pour discrimination n'a toutefois que peu de chances de réussir. Dans son budget, l'OSE n'a pas prévu de moyens financiers dans ce but. Elle n'est pas en mesure de payer des frais d'avocats, qui peuvent facilement se monter à 100 000 francs. Les sièges ont été redistribués au Conseil fédéral: c'est l'occasion de reprendre contact avec l'ensemble du gouvernement.

Erich Bloch soutient en principe la proposition de John McGough. Les clarifications juridiques nécessaires prendraient toutefois trop de temps. Il recommande donc à John McGough de la suspendre. La nouvelle répartition des départements au sein du Conseil fédéral permet, le cas échéant, d'espérer une meilleure communication.

Peter Wüthrich propose de transformer la résolution en décision: «Nous, Suissesses et Suisses de l'étranger, exigeons un accès sans discrimination aux services de PostFinance.»

John McGough accepte cette proposition. Le sujet doit cependant être à nouveau porté à l'ordre du jour de la réunion en août à Montreux.

Décision

Le Conseil accepte l'énoncé à une grande majorité et quatre abstentions. Le thème sera remis à l'ordre du jour de la réunion du CSE du mois d'août 2019.

15. AVS: situation actuelle et conseils pratiques

15.1. Rencontre du 23.1.2019 entre l'OSE et l'OFAS

Ariane Rustichelli: le président et la directrice de l'OSE ont rencontré Monsieur Brechbühl, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) le 23 janvier 2019. Toutes les

demandes figurant dans le papier de position relatif à la procédure de consultation sur l'AVS 21 (avant-projet de modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse) ont été discutées (voir site Internet de l'OSE). À ce jour, l'échange n'a pas permis de trouver de solutions pratiques aux problèmes existants.

Le 1^{er} mars 2019, la direction de l'OSE a rencontré Madame van Gessel, cheffe de la division Prestations AVS et Patrick Schmied, directeur de la Centrale de compensation (CdC). Nous avons trouvé des partenaires de discussion parfaitement conscients des différents problèmes auxquels sont confrontés les Suisses de l'étranger et qui souhaitent apporter leur aide pour les résoudre. Il a finalement été décidé de veiller à un échange régulier entre nos deux institutions.

15.2. Caisse suisse de compensation: conseils pratiques (Exposé de Bea van Gessel, responsable des prestations AVS, Caisse suisse de compensation)

Bea van Gessel, Marc Loetscher et Massimo Nesurini se sont chargés de cet exposé. La Centrale de compensation (CdC) connaît une évolution positive. Sa mission est d'exécuter les mandats légaux résultant des tâches qui doivent être effectuées de manière centralisée par le système des assurances sociales du 1^{er} pilier (tenue de la comptabilité, gestion des registres centraux et surveillance des mouvements de fonds en provenance et à destination des caisses de compensation). Elle est aussi chargée du traitement des demandes de rentes AVS et AI, du versement et de la gestion des prestations dues aux bénéficiaires résidant à l'étranger, ainsi que de la gestion de l'assurance AVS/AI facultative des ayants droit. Elle s'occupe aussi de la perception des cotisations auprès de l'administration fédérale et des institutions proches de la Confédération, du versement des prestations correspondantes et de la gestion de la Caisse d'allocations familiales.

La Caisse de compensation est responsable de tous les assurés AVS suisses et étrangers domiciliés à l'étranger. Elle applique les conventions internationales, clarifie le droit aux rentes, détermine le montant des rentes, s'occupe de leur versement et administre les prestations en cours. Elle examine les déclarations d'adhésion et définit les cotisations AVS/AI. La CdC est par ailleurs responsable d'encaisser les cotisations et de tenir la comptabilité des membres assurés.

Remo Gysin remercie Madame van Gessel ainsi que Messieurs Loetscher et Nesurini pour leur exposé intéressant et instructif.

⇒ La présentation PowerPoint de Madame van Gessel et de Messieurs Loetscher et Nesurini est à la disposition des délégués dans le cloud.

16. Élections fédérales 2019

Ariane Rustichelli: l'objectif est d'informer sur le déroulement des élections et sur les attentes des Suisses de l'étranger. Il s'agit également de connaître les positions des partis et le programme électoral, mais aussi d'inciter à s'inscrire sur la liste électorale.

16.1. Manifeste électoral de l'OSE

Ariane Rustichelli: le manifeste électoral est presque identique à celui d'il y a quatre ans. Les thèmes sont l'introduction du vote électronique, la conservation des relations bancaires,

la mobilité internationale, l'encadrement consulaire, les écoles à l'étranger, la présence internationale et la communication avec la «Cinquième Suisse».

Jacques de Buttet fait référence au point 14.3 de l'ordre du jour sur la «problématique bancaire». Il aimerait que le contenu relatif aux banques dans le manifeste électoral contienne le terme «discrimination».

Décision

Le Conseil accepte la proposition de Jacques de Buttet à une grande majorité et deux abstentions.

Carmen Trochsler demande que pour le point relatif au vote électronique, il soit établi que le CSE est favorable à son introduction, qu'il est conscient de la problématique de la sécurité et qu'il prend au sérieux les craintes que ce système soulève.

François Baur déplore que les différents objectifs n'aient pas tous la même importance. Par exemple la mobilité. La libre-circulation des personnes est très importante pour tous les Suisses de l'étranger.

Remo Gysin: les différents critères peuvent être pondérés différemment dans le classement prévu. Le manifeste électoral sera adapté au résultat de la discussion. En lien avec la communication, il est aussi important de faire référence à la «Gazzetta Svizzera», comme le demande par écrit Monsieur Arwed Buechi.

Ce principe vaut aussi pour le point de l'ordre du jour 16.2 «Recommandations de vote de l'OSE».

16.2. Recommandations de vote de l'OSE

Remo Gysin: les recommandations de vote seront aussi retravaillées et précisées. Elles doivent servir de base aux décisions individuelles.

Le manifeste électoral et les recommandations de vote seront à nouveau présentés au Conseil en août 2019.

16.3. Information: www.aso.ch/fr/politique/elections-2019

Vous trouverez des informations sur les élections fédérales 2019 ici: www.aso.ch/fr/politique/elections-2019

17. Préparation des élections 2021 du CSE

17.1. Groupe de travail Muheim «Représentativité du CSE» – Rapport

Franz Muheim: le groupe de travail Muheim a rédigé un papier sur l'élection directe. Ce document doit montrer de quelle manière l'élection peut être organisée. Les critères doivent être définis. Le rapport sert de prise de connaissance et montre les résultats de ces recherches. Il est conçu comme un guide et doit permettre au groupe de travail d'informer.

Le Comité adresse la proposition suivante aux délégués du Conseil des Suisses de l'étranger:

«Le Conseil des Suisses de l'étranger prend connaissance du rapport. Il confie au Comité l'établissement, jusqu'au 16 août 2019, d'un projet de règlement sur la base du présent rapport. Parallèlement, il doit montrer comment il pense mettre le concept en œuvre. Les organisations faitières, les associations suisses et les membres de l'OSE dans tous les pays sont priés de planifier une élection directe dans leurs pays de résidence.»

17.2. Planification générale

Remo Gysin: vu le temps à disposition et les différents avis exprimés, le Conseil renonce à prendre une décision et se contente de prendre connaissance du rapport. Il reviendra sur ce sujet lors de la réunion d'août 2019.

Ceci vaut aussi pour les articles 5 et 9 du règlement de l'OSE (voir point à l'ordre du jour 11).

17.3. Groupe Croset: situation actuelle

Vincent Croset: il s'agissait d'examiner s'il était possible de réserver des sièges pour les Suisses de l'étranger au Parlement. Les membres du groupe ont constaté que d'un point de vue juridique, il serait difficile de siéger au Conseil des États. Il faudrait pour cela adapter les règlements. Siéger au Conseil national serait plus facile. Les règlements pourraient être adaptés et certains sièges attribués aux Suisses de l'étranger. Le peuple aurait le dernier mot. Un avis de droit parvient à la même conclusion. Un sondage a été réalisé auprès des parlementaires. Un tiers d'entre eux a répondu. Les parlementaires sont favorables à l'amélioration de la participation des Suisses de l'étranger aux affaires politiques, mais seuls un tiers d'entre eux seraient prêts à leur accorder un siège au Parlement. Cette idée sera donc difficile à réaliser. Les Suisses de l'étranger doivent être mieux entendus au Parlement.

Sabine Silberstein a lu le rapport avec soulagement. Ce thème est discuté depuis longtemps. Les élections ont lieu cette année. Tous les grands partis se sont inscrits pour le podium du congrès d'août 2019. Ils sont pleinement conscients de l'importance des voix des Suisses de l'étranger. Si 100 parlementaires s'intéressent à nous, nous serons mieux représentés qu'avec 5 sièges au Parlement.

Remo Gysin remercie Vincent Croset et son groupe de travail pour leur engagement de taille. Ils ont œuvré comme ambassadeurs de l'OSE et sensibilisé les parlementaires à ce sujet avec leur sondage. L'OSE remercie d'avance le groupe de travail Croset pour d'autres informations et impulsions.

18. Monument commémoratif des victimes suisses du national-socialisme

(Voir décision du CSE du 10.8.2018)

Remo Gysin informe de deux motions déposées au Parlement:

- 18.4257 – Interpellation Regazzi: Promouvoir la recherche sur les victimes suisses de l'holocauste, dont l'histoire est malheureusement tombée dans l'oubli jusqu'à aujourd'hui.
- 18.4270 – Interpellation Barille: Monument officiel commémorant les victimes suisses du nazisme. Position du Conseil fédéral.

Depuis la dernière réunion du CSE, le président et la directrice ont abordé cette thématique avec Monsieur Wisard, l'historien responsable au DFAE, ainsi qu'avec Monsieur l'ambassadeur Matyassy, respectivement avec les services consulaires, et ont obtenu l'assurance du soutien du DFAE.

Un colloque s'est tenu à l'EPF de Zurich le 18 mars 2019. C'est au Dr Gregor Spuhler, directeur des archives d'histoire contemporaine, que nous devons cette étape importante. Près de 40 représentants des différentes institutions concernées y ont participé, dont ceux des organisations juives et de gens du voyage. Pour des raisons de capacités, seul un nombre restreint de personnes a pu être invité à l'audition. Pour l'OSE, la directrice, Madame Silvia Schoch du Comité et le président y ont participé.

La première partie de ce colloque scientifique était animée par des historiens, qui ont dressé un bilan des travaux de recherche sur le thème «Victimes suisses du nazisme». Une table ronde sur l'idée d'un monument en mémoire des victimes suisses du nazisme était ensuite organisée.

Les résultats essentiels de ce congrès sont les suivants:

- Première clarification des victimes auxquelles dédier le monument.
- Bonne mise en réseau des cercles concernés et large soutien de l'idée de projet de l'OSE.

18.1. Contexte historique (Exposé du Dr Gregor Spuhler, responsable des archives d'histoire contemporaine, EPF Zurich)

Le Dr Gregor Spuhler a donné un exposé sur le thème «Un monument pour les victimes suisses du nazisme». Le 18 mars 2019 à Zurich, toute une série de questions ont été posées. Quelle période, quelles victimes faut-il prendre en compte? À quoi doit ressembler le monument?

⇒ La présentation PowerPoint de Gregor Spuhler est à disposition des délégués dans le cloud.

Le résultat de la table ronde est un texte (état au 23.3.2019) susceptible d'accompagner le monument commémoratif:

À la mémoire

- De toutes les victimes du nazisme.
- Des Suissesses et des Suisses poursuivis et assassinés en Allemagne et dans les zones occupées.
- De ceux que les autorités suisses ont refusé d'aider, alors que leur existence était en péril.
- Des Suissesses et des Suisses qui ont fait front face au nazisme ou qui ont apporté aide et protection à ses victimes.

18.2. Ancrage conceptionnel (Remo Gysin)

Remo Gysin résume les points essentiels de la conception du projet selon l'avancée actuelle des travaux: une simple plaque commémorative ne serait pas à la hauteur des événements. Le monument se concentre sur les victimes du nazisme. Il ne sera pas inscrit de noms ou de chiffres sur le monument. Un concept clair doit être disponible d'ici la fin de

l'année 2019. Il est nécessaire que la Confédération soit partenaire de la réalisation du projet.

Erich Bloch soutient les suggestions du comité et de la commission nouvellement créée. Il rappelle être lui-même concerné mais souhaite attirer l'attention sur les nouveaux dangers du racisme et de l'antisémitisme.

Victor Weiss: se met à disposition pour la collaboration. Pourquoi ne pas créer un musée? Le public pourrait ainsi s'informer et acquérir de nouvelles connaissances.

Arwed Buechi: pourquoi ne pas réaliser un monument sur la place des Suisses de l'étranger à Brunnen?

Remo Gysin rappelle que la place en question est un lieu difficile d'accès. Le monument devrait être situé dans un endroit fréquenté au quotidien.

Silvia Schoch a vécu le colloque du 18 mars 2019 comme une expérience impressionnante. Elle a été touchée et a découvert une nouvelle perspective. Avec un monument, par exemple aussi sous forme virtuelle, un poids adéquat est donné à cette thématique.

Daniel Plumet plaide pour un monument dans une université, le cas échéant dans un autre lieu dédié au savoir, comme une haute école.

Patrick Wyss propose de réaliser une exposition accessible au public dans une université ou un musée.

Remo Gysin remercie Gregor Spuhler pour sa collaboration et son exposé. Le Conseil continuera d'informer de la suite de l'évolution du projet.

19. «Création de valeur avec les Suissesses et les Suisses de l'étranger» – Proposition Knoblauch

Remo Gysin: Beat Knoblauch, Australie, propose à nouveau à l'OSE de réaliser une étude sur la création de valeur par les Suisses de l'étranger. Le Comité a réfléchi à ce sujet. Il y a déjà quelques années, Filippo Lombardi avait déposé une intervention parlementaire à ce sujet. Dans sa réponse, le Conseil fédéral indiquait que la création de valeur ne pouvait pas être quantifiée. Le Comité aimerait soumettre l'idée à Présence Suisse.

Beat Knoblauch est d'accord avec cette manière de procéder.

Décision

Le Conseil accepte à l'unanimité que la proposition «Création de valeur avec les Suissesses et les Suisses de l'étranger» soit soumise à Présence Suisse pour réalisation.

20. Événements 2019 de l'OSE

20.1. Congrès du 16 au 18 août 2019 à Montreux

20.2. Fête des Vignerons le 25 juillet 2019 à Vevey

Ariane Rustichelli: en cas de question, s'adresser à elle.

21. Archivage des documents des associations suisses

Ce point est rayé de l'ordre du jour.

22. Reconnaissance en tant que club associé

22.1. Tucson Swiss Club

Décision

Le Conseil accepte la reconnaissance du Tucson Swiss Club à une grande majorité et une abstention.

22.2. Pro Ticino Spagna Andorra Portogallo

Décision

Le Conseil accepte la reconnaissance de l'association Pro Ticino Spagna Andorra Portogallo à une grande majorité et une abstention.

23. Divers

Simone Flubacher a encore une information à transmettre au sujet de l'assurance maladie: les personnes vivant dans l'UE peuvent se tourner vers l'Institution commune LAMal: www.kvg.org.

D'autres informations sont disponibles sur le site www.priminfo.ch de la Confédération.

Constantin Kokkinos aimerait savoir s'il est possible de fixer les dates des réunions pour l'échange entre les délégués du CSE et l'«intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger» de manière à éviter une lacune entre la rencontre du jeudi et la réunion du Conseil du samedi. Pour de nombreux délégués, le vendredi est un «jour creux». Il ne faut pas non plus oublier les trajets, de nombreux délégués devant se déplacer plus tôt le jeudi pour pouvoir assister à la rencontre.

Remo Gysin: les parlementaires ne peuvent pas participer à une rencontre le vendredi. Ils terminent leur réunion le vendredi matin puis rentrent ensuite chez eux.

Reto Derungs: l'extrait de casier judiciaire n'est pas disponible en espagnol, alors que l'acte de naissance l'est. Il demande de ne pas perdre de vue ce sujet.

Remo Gysin remercie tous les participants pour leur travail en vue de préparer cette réunion. Il remercie également les interprètes et les techniciens, swissinfo et les journalistes.

La réunion est levée à 18h10.

Rédactrice du procès-verbal

Le président

Sandra Jehle

Remo Gysin

Réponses du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) aux questions posées au point 13 de l'ordre du jour «Forum de discussion» lors de la réunion du Conseil des Suisses de l'étranger du 23 mars 2019.

1. Questions de Monsieur B. Knoblauch, Sydney: est-ce que la Direction consulaire (DC) participera au rassemblement des associations qui aura lieu en Nouvelle-Zélande en 2020?

Réponse du DFAE: la DC considère que l'échange direct avec les associations est très important et remercie de l'intérêt porté à sa participation. Elle s'efforce de donner suite aux invitations dans la mesure de ses possibilités. Chaque année, l'ASO transmet à la DC la liste des rencontres prévues. Les participant(e)s sont défini(e)s et les dates réservées sur cette base. Dès que la DC reçoit les invitations des associations, elle peut alors annoncer définitivement sa participation. Les organisations sont donc priées de communiquer les dates de leurs futures manifestations à l'ASO avant la fin de l'année et d'envoyer les invitations à la DC le plus tôt possible.

Question: les Suisses de l'étranger n'ont pas été informés de l'exposition «La Suisse ailleurs» au Forum de l'histoire suisse à Schwyz. Pour quelle raison?

Réponse: le Forum de l'histoire suisse à Schwyz s'est penché sur les histoires variées et passionnantes des citoyennes et citoyens à l'étranger et sur la naissance de l'OSE. Cette exposition est une manifestation du Musée national suisse. Le programme annexe et les informations sont définis et communiqués par l'organisateur. La DC n'était pas impliquée dans ce projet.

2. Questions de Monsieur C. Kokkinos, Grèce: les associations peuvent-elles obtenir du matériel pour l'exercice des droits politiques?

Réponse: les personnes qui s'inscrivent auprès d'une représentation suisse à l'étranger reçoivent un aide-mémoire sur le thème de l'exercice des droits politiques. Ce document est en principe disponible sur les sites Internet respectifs des représentations à l'étranger (p. ex. sur celui de la représentation en Allemagne, sous: www.eda.admin.ch/countries/germany/fr/home/services/droit-vote-eligibilite.html). Ce thème est également abordé sur le site Internet de la Confédération www.ch.ch. Une autre information qui pourrait vous intéresser est le lancement, par la Confédération et les cantons, de l'application «VoteInfo», qui présente les résultats régulièrement actualisés des votations nationales et cantonales dès 12 heures les dimanches de scrutin. Grâce à cette application, les citoyens suisses disposent d'un nouvel accès mobile aux informations officielles sur les votations fédérales et cantonales. Outre les résultats des scrutins, ils y trouvent également des explications sur tous les objets nationaux et cantonaux sur lesquels ils doivent se prononcer. «VoteInfo» est disponible dès à présent (Link Android Store Link iOS Store).

Question: comment les représentations peuvent-elles soutenir les associations dans la transmission des informations aux Suisses de l'étranger?

Réponse: les associations demandent fréquemment à la DC de transmettre des informations aux représentations. Il s'agit généralement d'offres de camps du Service des jeunes de l'OSE ou d'informations sur les manifestations qu'elles organisent. La DC informe les représentations concernées et les prie de réaliser un publipostage, dans la mesure de leurs possibilités. Nous recommandons toutefois aux associations de discuter du thème de la diffusion d'informations le plus tôt possible avec les représentations et/ou l'OSE. Elles disposent de différents canaux pour diffuser ces informations (sites Internet des associations et de l'OSE, pages locales de la Revue Suisse, articles dans les newsletters des représentations), de sorte qu'il n'est pas toujours nécessaire que les représentations effectuent un envoi supplémentaire. L'activité d'information de la Confédération se réfère essentiellement aux droits et devoirs des concitoyen(ne)s. Concernant les newsletters, le choix du contenu et de la périodicité est du ressort de la représentation.

3. Question de Monsieur E. Bloch, Israël: combien de Suisses de l'étranger sont-ils enregistrés comme électeurs?

Réponse: 178 000 (état lors des votations de février 2019)

4. Question de Monsieur M. Hausamman, Allemagne, sur le thème des primes des caisses maladies des rentiers suisses qui vivent en Allemagne et qui s'acquittent d'une prime de caisse maladie dans ce pays. Suite à une décision de la cour du Tribunal des affaires sociales allemand, le principe est apparemment que seul la moitié du taux s'applique aux paiements de l'AVS et de la caisse de pension. Malheureusement, ce principe est rarement observé, ce qui renchérit excessivement les primes de caisse maladie des rentiers concernés. Les montants payés en trop ne sont remboursés que sur demande et au maximum pour quatre ans. Une information aussi large que possible aux rentiers est souhaitée (newsletter de la représentation).

Réponse: la DC a abordé l'Office fédéral de la santé (OFSP) à ce sujet. Ce dernier nous a fait savoir que ce thème n'était pas sous sa responsabilité, s'agissant de personnes assurées en Allemagne. L'OFSP nous a recommandé d'en parler plutôt avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), dont nous attendons encore la réponse. Nous transmettons le souhait de diffusion de l'information à la représentation à Berlin, responsable du contenu et de la périodicité de la newsletter.

La réponse ultérieure de l'OFAS est la suivante:

Cette thématique a déjà été traitée en 2017 et n'est donc pas nouvelle en soi. La CD considère également qu'une nouvelle diffusion de l'information aux Suisses de l'étranger établis en Allemagne est judicieuse. Nous informerons donc notre représentation à Berlin des questions du CSE sur ce thème et de l'échange avec l'OFAS.